

Histoire de la JICA

Ancienne Agence japonaise de coopération internationale

Janvier 1954	Création de la Fédération des associations japonaises à l'étranger
Avril 1954	Création de l'Organisation de coopération économique en Asie
Septembre 1955	Création de la Japan Emigration Promotion, Co., Ltd.
Juin 1962	Création de l'Agence de coopération technique à l'étranger (OTCA)
Juillet 1963	Création du Service d'émigration japonais (JEMIS)
Avril 1965	Création par l'OTCA du Bureau des volontaires japonais pour la coopération à l'étranger (JOCV)
Mai 1974	Promulgation de la loi portant création de l'Agence japonaise de coopération internationale
Août 1974	Création de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA)
Décembre 1974	Mise en œuvre de la déclaration relative aux procédures opérationnelles
Avril 1978	Révision de la loi portant création de la JICA (la promotion de l'aide sous forme de dons est incluse dans la loi)
Octobre 1983	Création de l'Institut de coopération internationale
Avril 1986	Création des équipes du Secours d'urgence du Japon (JDR)
Janvier 1991	Publication des <i>Lignes directrices sur l'évaluation</i>
Septembre 1992	Publication des <i>Lignes directrices relatives aux considérations environnementales dans les projets d'infrastructure</i>
Décembre 1992	Publication du <i>Guide pour l'intégration des considérations de genre dans le développement</i>
Août 1995	Publication du <i>Rapport annuel d'évaluation</i>
Décembre 2001	Le plan de réorganisation et de rationalisation des institutions publiques spéciales est annoncé par le gouvernement japonais. Dans ce plan de réforme figure une mesure relative au changement de statuts de la JICA appelée à devenir une institution administrative indépendante.
Juin 2002	Création du Comité consultatif sur l'évaluation
Octobre 2002	Mise en œuvre de la loi sur l'accès à l'information détenue par les institutions administratives indépendantes
Décembre 2002	Promulgation de la loi concernant l'institution administrative indépendante JICA
Septembre 2003	La JICA est dissoute en tant qu'organisme public spécial.
Octobre 2003	La JICA devient une institution administrative indépendante. Les premiers objectifs à moyen terme (1 ^{er} octobre 2003 – 31 mars 2007) sont rendus publics.
Avril 2004	Publication des <i>Lignes directrices pour les considérations environnementales et sociales</i>
Avril 2006	Ouverture de la JICA Global Plaza à Tokyo
Avril 2007	Les deuxièmes objectifs à moyen terme (1 ^{er} avril 2007 – 31 mars 2012) sont rendus publics.
Avril 2007	Lancement du mécanisme public d'octroi de dons « Fonds de la JICA pour les peuples du monde »

Ancien Fonds de coopération économique à l'étranger et ancienne Banque japonaise pour la coopération internationale

Décembre 1960	Promulgation de la loi sur le Fonds de coopération économique à l'étranger (OECF)
Mars 1961	Création de l'OECF qui reprend la gestion du Fonds de coopération pour le développement de l'Asie du Sud-Est anciennement assurée par la Banque d'export-import du Japon (JEXIM).
Mars 1961	L'adoption de la déclaration relative aux procédures opérationnelles marque le début des opérations.
Mars 1966	Premier prêt d'APD accordé (à la Corée du Sud) par l'OECF
Mai 1968	Révision de la loi sur l'OECF (le mécanisme de prêts de soutien à la balance des paiements est inclus dans la loi.)
Mars 1980	Émission de la première obligation de l'OECF garantie par le gouvernement
Novembre 1989	Publication des <i>Lignes directrices de l'OECF sur l'environnement</i>
Mai 1991	Publication de la <i>Politique de l'OECF pour la prise en compte des femmes dans le développement</i>
Mars 1995	Décision du Cabinet de fusionner la JEXIM et l'OECF
Avril 1999	Promulgation de la loi sur la Banque japonaise pour la coopération internationale
Octobre 1999	Création de la Banque japonaise pour la coopération internationale (JBIC)
Décembre 1999	Lancement de la stratégie à moyen terme relative aux opérations de coopération économique à l'étranger (1 ^{er} octobre 1999 – 31 mars 2002)
Avril 2001	Lancement de l'évaluation de projets ex ante pour les opérations de prêts d'APD
Septembre 2001	Les états financiers et la déclaration des calculs des frais administratifs japonais établis sur la base des PCGR (Principes comptables généralement reconnus) sont rendus publics.
Octobre 2001	Émission des premières obligations d'organismes gouvernementaux dans le cadre du programme budgétaire d'investissements et de prêts (PBIP)
Décembre 2001	Décision du Cabinet de mettre en œuvre le plan de réorganisation et de rationalisation des institutions publiques spéciales
Avril 2002	Publication des <i>Lignes directrices de la JBIC relatives à la vérification de la prise en compte des considérations environnementales et sociales</i> Application de la mesure des performances pour une gestion stratégique Publication de la <i>Stratégie à moyen terme pour les opérations de coopération économique à l'étranger (1^{er} avril 2002 – 31 mars 2005)</i>
Octobre 2002	Mise en œuvre de la loi sur l'accès à l'information détenue par les institutions administratives indépendantes
Mars 2005	Publication de la <i>Stratégie opérationnelle à moyen terme fondée sur la mesure des performances pour une gestion stratégique (applicable à compter du 1^{er} avril 2005)</i>
Avril 2005	Publication de la <i>Nouvelle stratégie à moyen terme pour les opérations de coopération économique à l'étranger (1^{er} avril 2005 – 31 mars 2008)</i>
Juin 2006	Promulgation de la loi sur la promotion de la réforme administrative pour l'instauration d'une administration restreinte et efficace
Mars 2008	La période de mise en œuvre de la politique de stratégie à moyen terme pour la coopération économique à l'étranger (1 ^{er} avril 2005 – 31 mars 2008) est étendue de six mois.

Nouvelle JICA

Novembre 2006	Promulgation d'une révision partielle de la loi concernant l'institution administrative indépendante JICA
Octobre 2008	Les opérations de prêts d'APD précédemment gérées par l'ancienne JBIC (opérations économiques à l'étranger) et une partie de la gestion des dons assurée par le ministère japonais des Affaires étrangères (MOFA) sont reprises par la JICA. Le MOFA reste toutefois chargé de l'octroi des dons liés à sa politique diplomatique. Modification des deuxièmes objectifs à moyen terme
Avril 2010	Publication des <i>Nouvelles lignes directrices pour les considérations environnementales et sociales</i>
Avril 2012	Les troisièmes objectifs à moyen terme (1 ^{er} avril 2012 – 31 mars 2017) sont rendus publics.
Octobre 2012	Reprise intégrale du programme de financement des investissements du secteur privé
Mars 2014	Modification du troisième plan à moyen terme